

LES FOURS A CHAUX DE MARTINIQUE

Laurence Verrand

Association pour les Fouilles Archéologiques Nationales (AFAN)
7, rue de Madrid
75008 PARIS
FRANCE
lo.verrand@free.fr

Nathalie Vidal

Association pour les Fouilles Archéologiques Nationales (AFAN)
Service Régional de l'Archéologie de Martinique
16, avenue Condorcet
97200 Fort de France, Martinique, France
nathalie.vidal@culture.gouv.fr

L'île de la Martinique est un petit territoire de 1080 km² situé au milieu de l'arc des petites Antilles. Occupée initialement par des populations amérindiennes, foulée par Christophe Colomb vers 1502 lors de son quatrième voyage, c'est en 1635 que des français de Saint Christophe débarquent avec Belin d'Esnambuc pour en faire une terre du royaume de France. C'est dès ce début de cette installation coloniale et de son développement économique et commercial que se met en place la production de la chaux en Martinique. Durant cette période, la chaux a été indispensable à de nombreux secteurs vitaux de l'économie coloniale. Elle concerne l'agriculture et entre notamment dans la préparation des engrais. Elle est utilisée dans la construction puisqu'elle participe à l'incontournable élaboration des mortiers et des enduits, mais aussi on se sert de la chaux dans une des activités majeure de nos îles qui

est la fabrication du sucre. En effet la chaux est un ingrédient nécessaire à la «lessive» qui est une solution que l'on jette dans les mélasses (jus de canne cuit, en cours de cristallisation) pour les purger de leurs impuretés et qui permet d'obtenir un produit plus épuré. Ainsi l'on peut dire que ce savoir faire a contribué à la constitution et l'organisation de l'espace économique et social local. De nos jours, marginalisé par des techniques modernes moins coûteuses et moins destructrices pour l'environnement écologique immédiat, cet artisanat est voué à disparaître, en ne laissant pour toute trace que quelques ruines de pierre parsemées çà et là sur le territoire et qui font désormais partie intégrante du patrimoine martiniquais. Depuis Juillet 1999, on ne fabrique plus de chaux artisanale à la Martinique. Le dernier chaufournier de l'île, Mr Hubert Sillon, octogénaire, s'est éteint. En 1995 nous avons

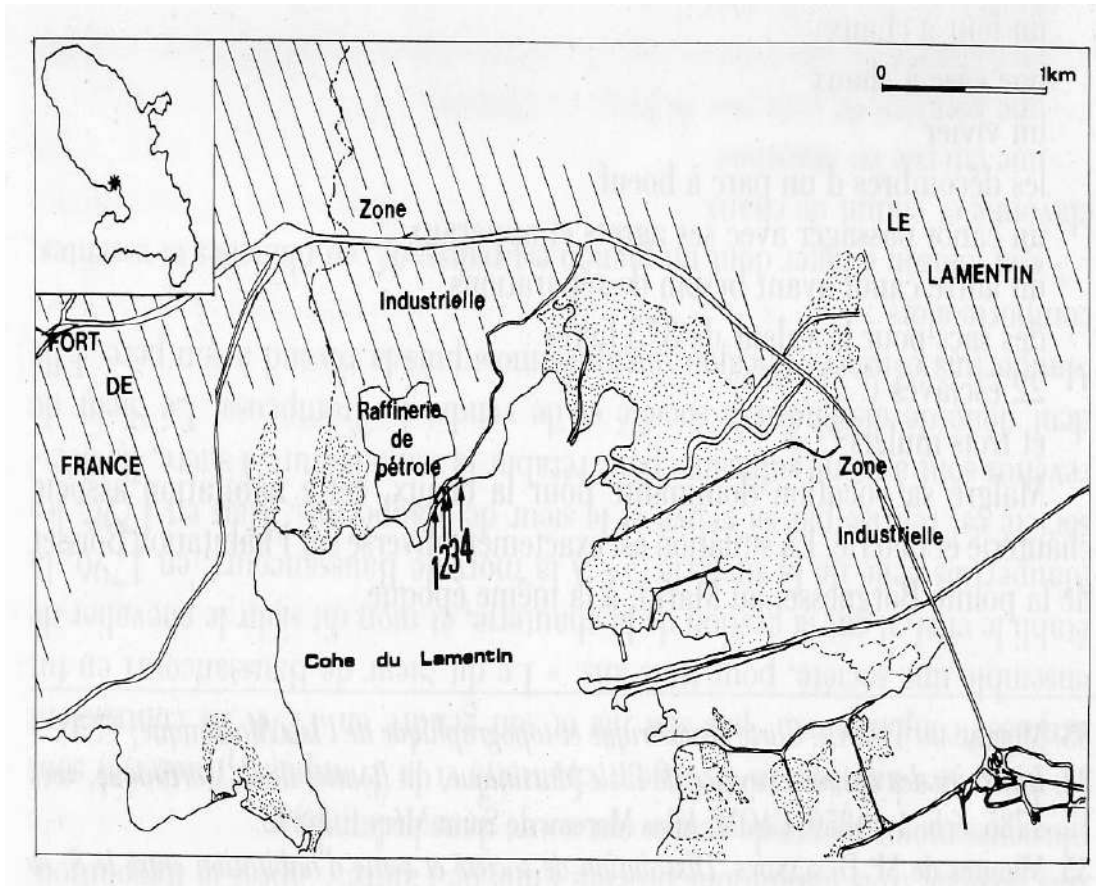


Figure 1. Cohé du Lamentin

mené une enquête auprès de lui afin de collecter des informations sur le savoir faire de cet artisan qui remonte au début de l'installation coloniale aux Antilles. Cet article est tiré d'un projet collectif de recherche, associant plusieurs chercheurs dans les domaines de l'archéologie, l'histoire et l'ethnographie. Ce projet a permis de récolter des informations précises, de les confronter et de les croiser pour tenter d'approcher au plus près ce que pouvait être l'activité artisanale de la chaux en Martinique. L'approche archéologique a permis de réaliser un inventaire et une localisation des vestiges.

L'approche historique par les recherches en archives on servi à dégager le développement de cette activité à travers les siècles, et enfin l'approche ethnographique a permis de saisir les gestes et les usages des techniques de fabrication en voie de disparition. Il nous a paru important de refléter à travers le témoignage de Mr Sillon ce que pouvait être un des aspect du petit artisanat martiniquais.

Les données techniques ethnographiques

L'enquête ethnographique menée initialement par M. Guillaume avait pour objectif

d'appréhender le fonctionnement d'un four traditionnel situé dans la Cohé du Lamentin au quartier de «Californie» et qui faisait partie d'un ensemble de quatre fours, appartenant à Mr Sillon. Il est important de préciser que dans la grande majorité des cas, les fours traditionnels sont construits contre le talus d'un chemin qui permet d'accéder de plein pied au gueulard (embouchure supérieure du four). Ils ont une forme de tour, d'une hauteur de trois à quatre mètres environ et leur volume intérieur est conçu en forme de tronc de cône renversé. Le foyer d'allumage se situe au pied du talus.

Les fours de Mr Sillon sont tous construits et fonctionnent sur le même modèle et à l'identique de ceux employés au XVII^{ème} siècle. Nous en avons retrouvé pour témoin une gravure reproduite dans l'ouvrage de RP J.B. Labat «Nouveaux voyages aux isles d'Amérique» accompagnée d'une description très complète de cette activité ancienne.

La matière première utilisée ici, chez Mr Sillon, est la conque de Lambi (*Strombus gigas*), coquillage courant aux Antilles, prisé non seulement pour sa coquille mais aussi pour sa chair. Actuellement, le chauffournier fait venir ces coquilles de l'île voisine de Sainte Lucie. Précisons cependant que cette matière première provient d'animaux désormais protégés par la convention de Washington, ce qui laisse présager la disparition définitive de cette activité. Au XVII^{ème} siècle, toujours selon les de RP JB. Labat, il était aussi d'usage d'utiliser d'autres matières marines telles les madrépores ou encore les «gingembre» (fragments de



Figure 2. Le four dans son ensemble



Figure 3. Vue d'ensemble du four et du tas de matière première



Figure 4. Détail du treillis situé juste au dessus de l'orifice d'allumage, qui supporte le chargement du four et permet aussi l'allumage

récifs coralliens), ou les «roches à ravet» qui sont les restes d'anciens massifs coralliens fossiles principalement localisés dans certaines zones au sud de l'île.

Pour préparer le foyer, un treillis de bois est installé sur des bûchettes. Cet espace entre le fond du four et le chargement est indispensable pour permettre l'allumage. Le chargement du four s'effectue par le gueulard en couches alternées: c'est à dire une couche de bois, une couche de coquille. Une fois le four rempli, et pour augmenter encore d'avantage le chargement, des perches de bois sont placées à la verticale par rapport à la maçonnerie. Les étagements de bois sont réalisés avec soin pour éviter des intervalles trop importants entre les bûches. En effet, le bon déroulement de la combustion est tributaire du chargement du four. Le tirage doit s'effectuer ni trop vite, ce qui entraînerait la combustion du bois sans cuire les coquilles, ni trop lentement ce qui laisserait des charbons de bois dans la chaux. L'allumage



Figure 5. Allumage du four au moyen de bûchettes de bois disposées sous le treillis

se fait à l'aide de bûchettes fines taillées dans un bois très inflammable. La durée moyenne d'une combustion est d'environ trois jours et trois nuits. C'est durant cette période que la combustion reste la plus délicate, car le four n'étant pas une structure couverte, une pluie trop importante risque de perturber gravement son bon déroulement. Pour éviter ce genre de désagrément c'est au patron du four de prévoir, et d'évaluer les caprices du temps avant l'allumage du four.



Figure 6. Le chargement du four une fois les coquilles consommées

La combustion du bois et la réduction des coquilles de lambis en poudre entraîne le tassement du chargement. Ainsi, le four qui était à l'origine chargé d'un bon mètre au dessus de son gueulard, est seulement plein au trois quart une fois la chaux fabriquée. C'est au jugé, d'après la chaleur dégagée dans le proche alentour du four, que le Patron décide du défournement cette dernière opération s'effectuera à l'aide de pelle par l'orifice d'allumage du four. La chaux est entreposée dans un abri attendant au four, où elle est malaxée puis légèrement arrosée d'eau, opération qui permet «d'éteindre la chaux» mais également de faire éclater les derniers résidus de coquilles afin d'obtenir une poudre très fine, uniforme et d'un blanc immaculé. Les résidus mal cuits qui se retrouvent généralement sur la partie supérieure du chargement sont récupérés, et mis de côtés pour être intégrés à une fournée ultérieure.

Un chargement de four permet à Mr Sillon de remplir une centaine de sacs de cinquante kilogrammes environ qu'il commercialise soit à l'unité pour des particuliers, soit en gros

pour des commandes plus importantes. Actuellement les principaux clients de cet artisan utilisent la chaux pour des tâches marginales telles la désinfection des arbres parasités ou le marquage des terrains de sport. Une petite production reste toutefois utilisée en maçonnerie par les marbriers. L'industrie sucrière quand à elle, s'approvisionne désormais en chaux industrielle, beaucoup moins coûteuse.



Figure 7. Le déchargement du four s'effectue à l'aide d'une pelle et d'une brouette, la chaux est ensuite placée dans l'abri attendant au four.

Les chauffours et leur environnement

La superposition entre une carte géographique des ressources naturelles et une carte globale de l'implantation des fours permet de mettre en évidence la relation étroite qu'entretient cette activité avec les gisements de matière première. La proximité de la mer rendant plus aisée l'approvisionnement en matière première essentiellement tirée du domaine maritime (coquillages et récifs calcaires d'origine corallienne). Cette relation est valable aussi

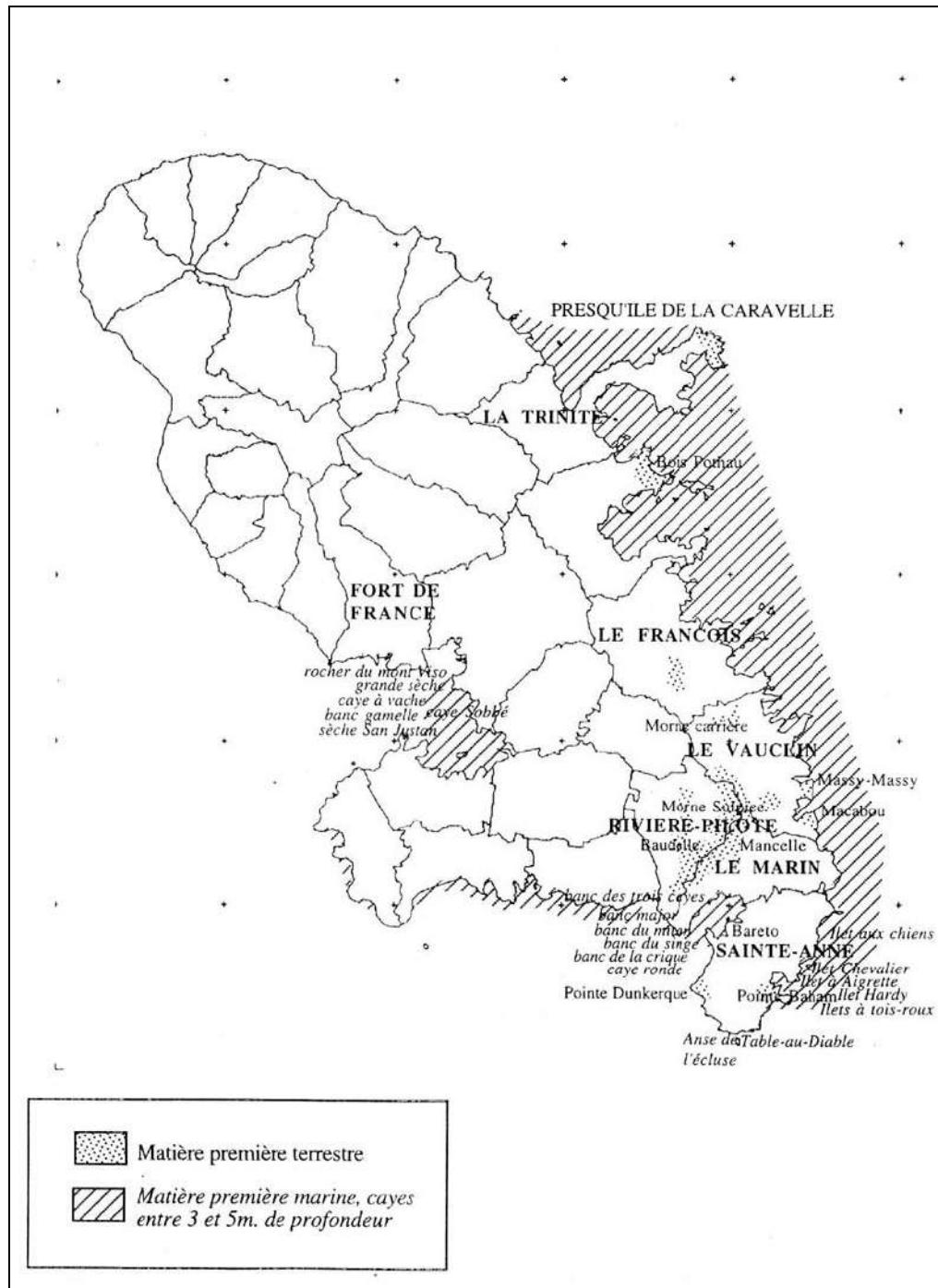


Figure 8. Carte des ressources de matière première maritimes et terrestres de la Martinique utiles à la fabrication de la chaux

bien pour les sites du XVIIème siècle que pour ceux du XVIIIème siècle, du XIX siècle et du XXème siècle. Les fours sont généralement installés, aussi pour des raisons pratiques, relatives non seulement à l'activité risquée des arts du feu, mais aussi pour des facilités de commercialisation plus évidentes

par voies maritimes, sur le domaine côtier, dans des fonds d'anses, à quelques mètres de la mer, et ils sont adossés à des monticules pour faciliter leur usage.

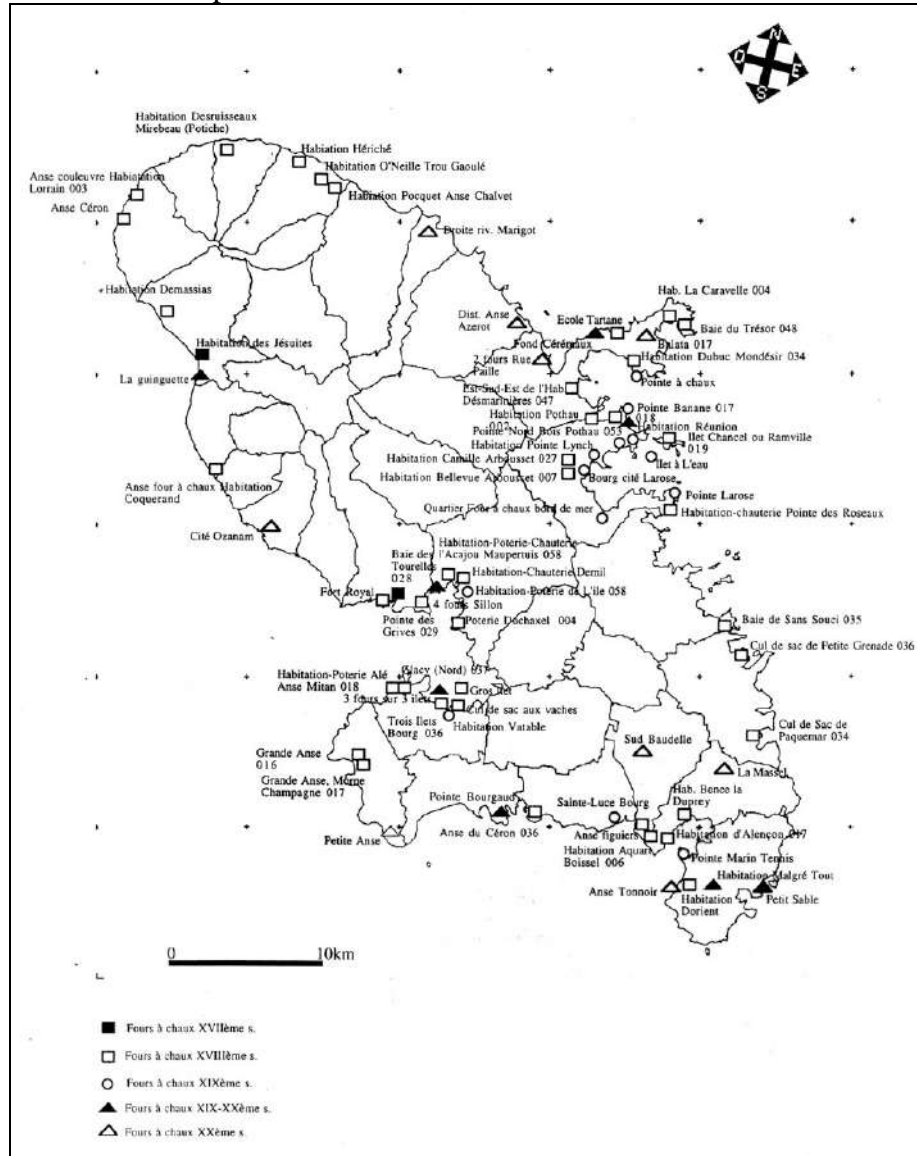


Figure 9. Carte de répartition générale de l'ensemble des fours de l'île, tous siècles confondus

Cette carte des fours à chaux (ci-dessus) a été élaborée à partir d'indices de sites repérés sur différents documents cartographiques anciens puis retranscrits sur une carte actuelle. Actuellement l'inventaire des vestiges chaufourniers compte soixante dix neuf sites et indices de site de fours à chaux entre le XVIIème et le XXème siècle. Parmi eux, cinquante trois sites ont été prospectés, vingt sept sites ne le sont pas encore, dix sept sites n'ont pas été retrouvés et sont considérés disparus ou détruits. Nous pouvons cependant compter trente six sites qui ont pu être identifié par des vestiges apparents. Les fours retrouvés en prospection sont d'ailleurs dans un état de conservation variable. Beaucoup sont très endommagés. Les causes de destruction sont généralement la proximité d'agglomérations, des terrains privés exploités ou encore des zones urbaines. Tous sont actuellement à l'état d'abandon mis à part les quatre fours utilisés par Mr Sillon dans la Cohé du Lamentin. Si les fours sont d'une architecture semblable, nous avons quelquefois remarqué quelques adaptations originales et singulières. Certains, pour palier au manque de talus, comportent une rampe d'accès maçonnée pour permettre le chargement par le gueulard, d'autres tout en conservant une forme intérieure classique d'entonnoir présentent une architecture extérieure de tour carrée. Enfin il nous a également été donné d'observer deux fours parfaitement accolés, construit sur un plan en forme de huit.

La mise en place de l'artisanat de la chaux à la Martinique

Dès le début de l'établissement - et si ce

n'est même avant - les premiers examens des richesses locales confirment les possibilités de construction. Rien n'empêche de produire localement une chaux de bonne qualité. Parmi les premiers observateurs et rapporteurs de l'époque, le Père Jacques Bouton, un missionnaire jésuite, écrit dans un ouvrage publié en 1640 : "les pierres, la chaux, la brique n'y manqueraient pas, s'il y avait des ouvriers pour les mettre en oeuvre, et si on s'en voulait servir : mais partie le manquement d'ouvriers, et en partie aussi le peu de nécessité qu'il y a de mieux se couvrir... on fait négliger ces commodités pour se contenter de cases"¹. Le missionnaire dominicain Jean-Baptiste Dutertre fait une remarque analogue suite à son séjour en Guadeloupe: "on fait de la chaux d'une pierre marine blanche, & naturellement toute gravée de quelques petites rustiques assez agréables. Cette chaux ne cède en rien à celle de l'Europe"² Déjà, l'utilisation spécifique de madrépores, à la place de la pierre calcaire traditionnelle, est attestée.

Entre 1635 et 1669, l'histoire de la chaux suit l'histoire du bâti de la Martinique. En premier lieu, les colons s'installent sur la vaste rade de Saint-Pierre qui constitue le noyau primitif de l'établissement. A partir de ce point, la Basse Terre, présentant des mouillages abrités sur la côte sous le vent, est investie sur huit à neuf lieues; la Cabesterre restant habitée par les Caraïbes. Les colons vont d'abord et longtemps construire des cases en tiges végétales et en palmes ou des maisons en planches. Mais l'assise française va s'appuyer sur le bâti en dur. Et les premières habitations qui prospèrent grâce à la culture du tabac (ou *pétun*), de l'indigo puis du sucre investissent dans la maçonnerie de briques ou

de pierre. Parmi les plus riches maisons de la colonie, lit-on en 1660, "celles des Jésuites et de Monsieur de la Vigne sont les plus belles"³. Bien qu'il soit difficile de localiser les fours de ces premiers temps, on sait, par un procès-verbal dressé en 1678, que l'habitation des Jésuites comporte un four à chaux ainsi qu'une case à chaux "faite de terre".⁴

La conquête de la plaine marécageuse du port Royal est l'occasion du développement de la maçonnerie. C'est en 1669 que le gouverneur de Baas, considérant les avantages du port naturel du Cul de Sac Royal, décide la fondation d'une ville près du fort Royal (aujourd'hui, fort Saint Louis) en réunissant un terrain au domaine de la Couronne⁵. L'enjeu répond à une priorité de la défense militaire face aux nations rivales : le roi souhaite faire en ce lieu le point stratégique le plus important de la Caraïbe. Pour tenter de réduire l'insalubrité du site, le gouverneur ordonne le déboisement, le défrichement, l'assèchement et l'établissement. "Ce Golfe a quelques six lieues de tour. Ses Bords sont toujours semez d'une Infinité de Coquilles, dont on en trouve de fort belles, et fort curieuses."⁶ Il est donc possible qu'on ait ramassé la pierre à chaux avant de la pêcher.

L'ouragan du 24 septembre 1672 détruit plusieurs maisons et sucreries, particulièrement à Saint-Pierre. En 1676, le fort Royal est bâti en pierres qui ne sont liées qu'avec du sable et de la terre.⁷ L'architecture militaire révisé ses aménagements en bois ou en terre gazonnée menacés par les conflits, les incendies et les catastrophes naturelles. La maçonnerie ; plus coûteuse mais durable, est encouragée. Les dépenses sont supportées par la Couronne ou la Compagnie. Mais à la fin

des années 1670, l'île réinvestit ses propres revenus (amendes, taxe sur les cabarets et les artisans) et des privilèges sont concédés à des particuliers en échange de leurs dons. Les premières difficultés d'organisation tiennent à l'irrégularité des ravitaillements en vivres et en matériel, au manque et à l'incompétence de la main d'œuvre qui alourdissent les coûts de production. Le gouverneur et les administrateurs réclament sans cesse l'envoi d'artisans. De Baas exerce un droit de congé plutôt souple envers les habitants désireux de retourner en France, "à la réserve des artisans que je retiens jusqu'à tant qu'il en vienne d'autres pour remplir la place de ceux qui s'en vont".⁸ L'instauration de corvées vient répondre en partie à ces besoins. Chaque planteur, à hauteur de son importance économique, accorde des journées d'esclaves aux travaux de la colonie. L'augmentation de la population esclave qui accompagne l'expansion sucrière permet l'essor de la construction. L'interdépendance des moyens privés et militaires assure ainsi à la population le bénéfice de la sécurité et de divers équipements.

Le fort Royal a sa propre logistique. L'atelier de construction comprend un four à chaux pour le moins actif entre la fin des années 1670 et 1692. Les briques et les tuiles sont importées. En revanche la pierre et le bois sont acquis au plus près. Les "pierres à chaux" (madrépores et coquillages) sont ramassées, "dans le Cul de Sac sur des cayes ou il se trouve jusques à trois pieds d'eau, elles se [prennent] (illisible) avec des pinces et se voient par des batteaux plats."⁹ Et l'auteur précise: " la d. chaux est très bonne et ne cède en rien à celle de France".

L'intendant Patoulet rend compte de l'organisation du chantier. Dans le souci constant de réduire les coûts, un marché est passé avec le sieur Dujoncheray, entrepreneur en maçonnerie, fixant à 60 livres le prix de la toise cube. Mais "tous les travaux de terre, les grandes escarpes, l'excavation des batteries, et l'enlèvement des terres qui sont des ouvrages presque incroyables ont été faits par les nègres des habitans dont on a toujours pris la douzième partie depuis plus de dix huit mois, sans qu'on leur ayt payé aucune chose".¹⁰ La répartition du travail en groupes, pour l'acquisition et le transport des matériaux, le gros et petit œuvre, conduit à la spécialisation des esclaves. Ainsi apparaissent les artisans locaux, appelés nègres à talent. Ceux-ci, une fois acclimatés et formés, s'ils résistent au climat et aux mois de disette doublent de valeur.

A partir de 1688, l'île se dote d'églises, de bâtiments publics, de voies de communication terrestres. Le potentiel économique et social, avec un peu plus de 200 sucreries, autorise un fonctionnement plus régulier. En 1689, face aux offensives anglaises, l'administration civile et militaire demande un nouvel effort de contribution à toute la société, par le biais de financements, d'augmentation des corvées, de prises en charges privées de certaines fortifications. Cela ne va pas sans plaintes de la part de colons. Les uns réclament, les autres déplorent, au contraire, les privilèges.

Fours d'habitations et atelier de chantiers militaires et urbains, préfigurent l'entreprise. Le nouvel intendant, Dumaitz, passe un premier accord avec le Sieur Duval en 1692 pour la fourniture de "cent nègres de louage"

et de trois barques nécessaires au transport des matériaux.¹¹ Des artisans sont payés à la journée. Le coût des travaux reste lourd. Le fond de 20,000 livres que le Roi attribue annuellement aux fortifications de la Martinique et de la Guadeloupe est insuffisant. L'entretien des trois barques coûte 4,960 livres à l'année. La location des esclaves revient à 18,780 livres par an. La dépense pour les artisans s'élève à 12.000 livres par an. Les propositions de réforme que l'ingénieur Caylus adresse régulièrement à la Cour, ayant pour principe l'acquisition de cent esclaves par le Roi et la création d'une compagnie de soldats mineurs pour les deux îles, restent vaines. 27,460 livres sur les 35,740 livres réellement dépensées seraient économisées ; cinq ateliers seraient montés.

C'est enfin pourtant à l'instigation de ce dernier que Dumaitz signe un marché novateur en 1693 afin d'abaisser le coût de la construction: "Sur la seule fourniture de la chaüe à prix fait, il se trouvera une espargne de douze mille frans par an et j'en ay toujours esté persuadé qu'il n'y a que le manque d'entrepreneur qui m'ait empesché depuis que je suis icy de changer l'usage que j'ay trouvé estably"¹². Cela constitue une baisse de 5 sols sur la barrique. "Je l'aurois adjudgé à cinquante cinq sols si celui qui s'offroit a l'entreprendre a ce prix eut esté assez fort en nègres ou effets devant luy, pour assurance de l'exécution de son marché... il m'a paru plus à propos de l'adjudger a un escû la barique a un habitant riche, et contre lequel j'auroy un recours assuré si il falloit la faire crier a sa folle enchère"¹³. Et c'est ainsi que le Sieur Duval devient le premier entrepreneur de chaux. Désormais, l'administration coloniale achète

la chaux à un habitant pour le service des fortifications, au prix d'un écu la barrique. Quelques mois plus tard, les Sieurs Girardin et Bourgelas deviennent "entrepreneur(s) de la fourniture des bois"¹⁴ pour le service des fortifications.

On ne sait pas combien de fours à chaux ont pu apparaître à la fin du XVII^e siècle. En 1694, grâce à un inventaire des bâtiments de Saint-Pierre, suite à un ouragan, 312 constructions (265 sauvés et 47

endommagées) sont référencées.¹⁵ On compte 48 constructions en pierre (soit 15% de l'ensemble) et trois constructions en pierres et "charpente", qui se répartissent en quelques maisons, le fort, l'église et une raffinerie. Le bois est majoritaire: les maisons ainsi que les magasins de charpente, représentent 69% du bâti. La différence concerne les cases "fourches en terre" et constructions dont les matériaux ne sont pas précisés.

Quartiers (nom de commune actuelle)	Fours à chaux 1785	Fours à chaux 1786	Fours à chaux 1787	Fours à chaux 1788	Fours à chaux 1789	Maxi annuel	Code commune actuel
Saint-Pierre			1	1	1	1	97225
Mouillage (Saint-Pierre)	1					1	97225
Carbet	1	1	1	1	1	1	97204
Basse-Pointe	7	2	2	2	2	7	97203
Macouba	3	4	4	4	4	4	97215
Prêcheur	1	1				1	97219
Fort-Royal (Fort-de-France)				2	2	2	97209
Lamentin	3	2	2	2	2	3	97213
Trou-au-chat (Ducos)	1	1	2	2	2	2	97207
Trois Ilets	3	4	4	4	4	4	97231
Anses d'Arlets	1	1	1			1	97202
Saint Esprit	1	2	2	2	2	2	97270
Case-Pilote	5	5	3	3	3	5	97205
Trinité	5	5	5	5	5	5	97230
Grand Anse (Le Lorrain)	1		1	1	1	1	97214
François	4	4	4	4	4	4	97210
Tartane (Caravelle; Trinité)	6	6	6	7	7	7	97230
Robert	7	7	7	3	3	7	97222
Sainte-Marie	2	3	3	3	3	3	97228
Marin	5	5	5	5	5	5	97217
Vauclin	5	2	2	2	2	5	97232
Sainte-Anne	3	3	3	3	3	3	97226
Rivière-Pilote	1	4	3	3	3	4	97211
Sainte-Luce	3	3	3	3	3	3	97227
Diamant	1	1	1	1	1	1	97206
TOTAL	70	66	65	63	63	82	

Tableau 1. Recensement des Fours à Chaux de la Martinique par commune, 1785-1789 (d'après la série *Recensements*, CAOM G¹470bis)

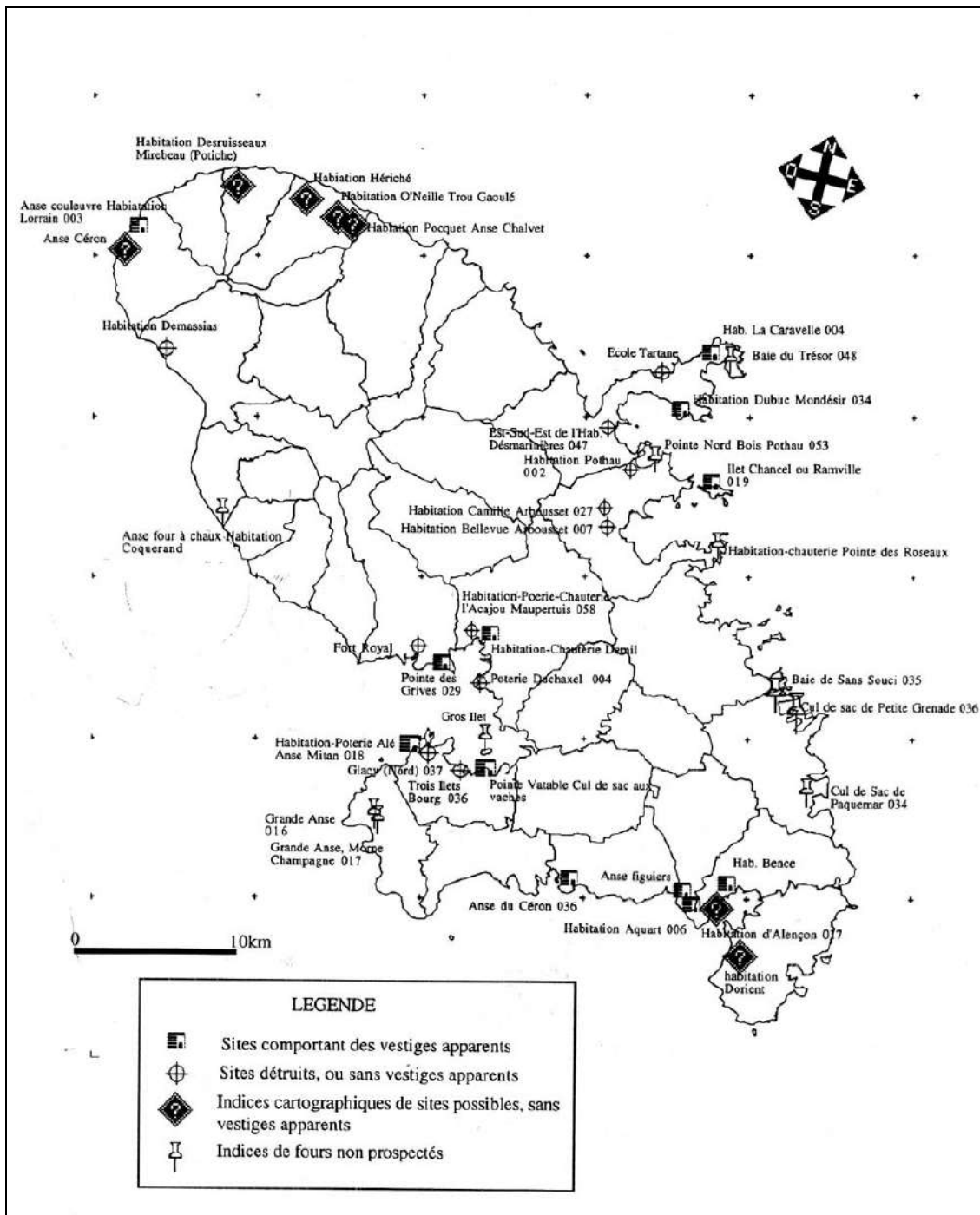


Figure 10. Carte de répartition des fours à chaux du XVIII^e siècle, ayant été prospectés ou non

Recensement, XVIIIe s.

La richesse cartographique du XVIIIe siècle permet de relocaliser un bon nombre de fours à chaux. Si trois ou quatre fours ont été recensés pour le XVIIe siècle sur 79 unités, le chiffre de 40 fours relocalisés pour le XVIIIe siècle approche mieux la réalité. Il reste cependant très inférieur aux chiffres des recensements économiques. Dans les statistiques économiques du XVIIIe siècle, les fours à chaux sont relevés à partir de 1785 (voir tableau 1). De 1785 à 1789, leur nombre oscille et décroît de 70 à 63 d'une année sur l'autre. On dispose de données chiffrées par quartier. En ne retenant que le chiffre le plus élevé pour une de ces cinq années, on totalise en fait 82 fours pour cette petite période. Leur répartition rejoint assez bien celle qui est fournie par l'étude des cartes anciennes. Sur la carte de répartition des fours datés du XVIIIème siècle ci dessus, nous avons pu comptabiliser et localiser quarante fours. Cependant dix fours n'ont pas encore bénéficié d'une prospection. Enfin, trente fours ont été prospectés dont douze d'entre eux subsistent à l'état de vestiges encore apparents alors que dix huit d'entre eux sont totalement détruits.

Le XVIIIème siècle, par la précision de ses documents cartographiques permet une localisation d'une grande exactitude. Les deux documents les plus richement dotés en informations pour cette période (deuxième moitié du XVIIIème siècle) sont la carte de Moreau du Temple dont la levée topographique par trois géographes du roi commence en 1763 et sera achevée et signée par Moreau du Temple sept ans plus tard en

1770, et l'itinéraire des chemins royaux de la Martinique élaboré en 1785 et plus connu sous le nom de «Routier de la Martinique» car cet atlas géographique se concentre essentiellement autour du réseau routier terrestre martiniquais et de sa topographie. Ainsi à l'examen de la Carte de Moreau du Temple nous avons pu repérer trente sept indices de site pour un seul document dont dix huit bénéficiaient d'une mention écrite «Four à Chaux» en complément de leur signalisation symbolique par un petit cercle à l'encre. Pour l'itinéraire des chemins royaux,



Figure 11. Détail de la carte de Moreau du Temple: le site de la Pointe des Grives

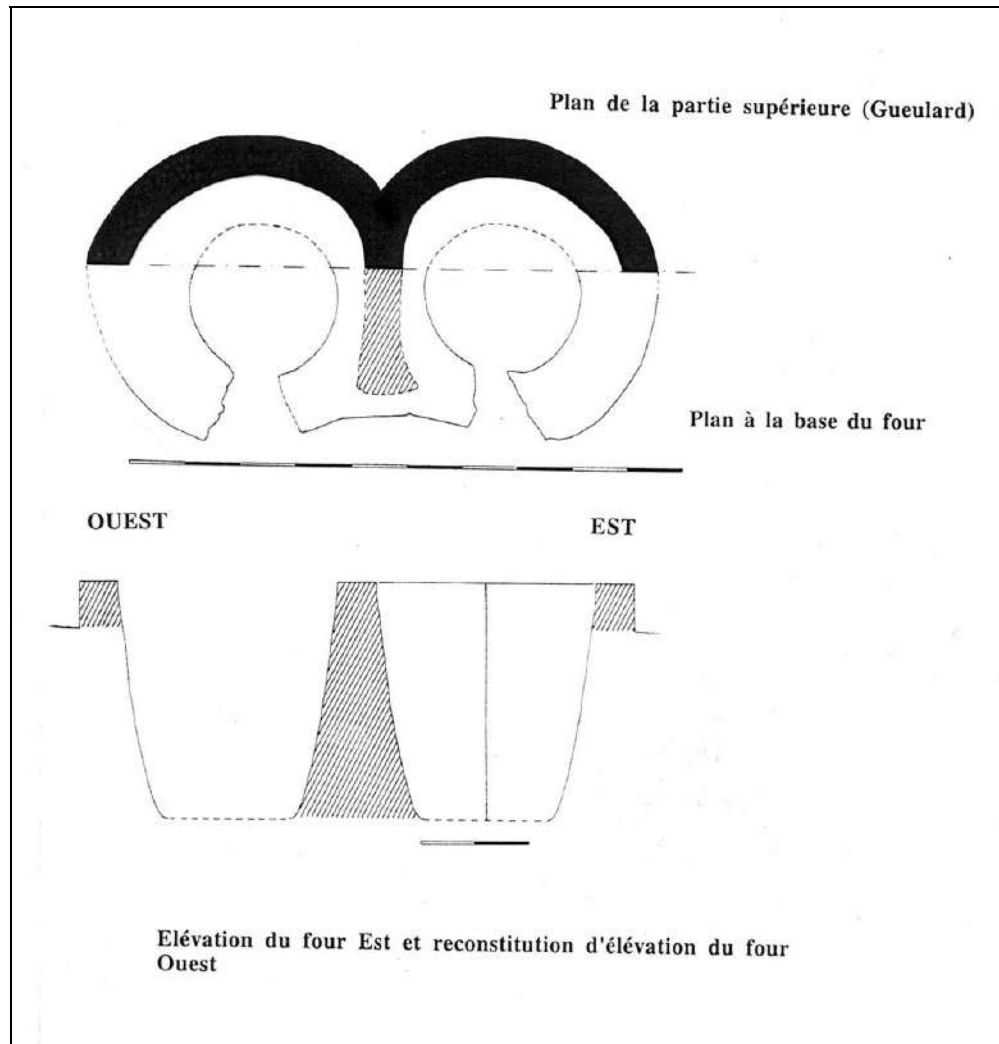


Figure 12. plan et coupe du four de la Pointe des Grives daté du XVIII^{ème} siècle

nous avons compté sept indices dont deux mentions écrites de «four à chaux».

Le four à chaux de la Pointe des Grives dans la baie de Fort de France est un exemple d'indice retrouvé en prospection sur indication de la Carte de Moreau du Temple. Il est le seul exemple de site chauxonnier retrouvé en si bon état et datant de la deuxième moitié du XVIII^{ème} siècle. Il se

caractérise également par une certaine originalité de conception. Le plan gémellaire de la bâtisse, est le seul exemple que nous connaissions actuellement sur l'île; il s'agit en fait de deux espaces de combustion différenciés mais construits d'un seul tenant. Il est un des exemples de ces adaptations architecturales que nous avons observées çà et là sur l'île.

Les combinaisons économiques au XVIII^e siècle: Chauterie, Poterie et Sucrierie

Quelques études de sites ont été menées dans les archives notariales à la fois pour confirmer les indices cartographiques et pour examiner les tenants socio-économiques de cette production. Elles ont mis en évidence des spécialités et des combinaisons telles que:

"Chauterie" qui désigne au XVIII^e s. une habitation produisant exclusivement de la chaux (que l'on désignera par le terme

"Chaufournerie" à partir du XIX^e s.);

Four à chaux sur "Poterie" (habitation fabriquant des carreaux, des tuiles et des briques ainsi que de la chaux);

Four à chaux sur "Sucrierie".

L'habitation chauterie, ayant pour principale vocation la production de chaux, s'est probablement mise en place au début du XVIII^es. En quelque sorte, l'habitation du Sr Duval, en est sans doute une préfiguration. Si la Martinique que découvre le Père Labat est déjà l'île du sucre, la chaux est devenu un produit suffisamment utile est rentable pour tenir une habitation. Mieux documentée, la chauterie De Mil est située sur la commune du Lamentin. Cette habitation est attestée par une première carte de 1762 sur le "morne De Mill".¹⁶ Une seconde carte, celle de Moreau du Temple, en 1770, mentionne la présence d'un "four à chaux" en ce même endroit.¹⁷ Cet indice est encore validé par une semblable mention sur une carte de 1777.¹⁸ En 1791, M. De Mil vend son habitation (dite alors "du morne St Pierre", aujourd'hui morne Cabrit) à MM. Prémaurant et De Belloy fils, pour la somme de 240.000 livres.¹⁹ Le terrain n'est pas cultivé. Il est laissé en bois et en

mangrove. L'habitation comporte :

- une maison principale en maçonnerie avec un toit de tuiles,
- une cuisine construite en maçonnerie et couverte de tuiles,
- deux fours à chaux avec deux magasins à ustensiles,
- divers canots pour la pêche des matières premières et le transport
- des cases,
- et 60 esclaves.

Qu'elle ait ou non évolué vers un élargissement des secteurs de production, l'habitation Chauterie, a peut-être historiquement quelque peu devancé l'association Poterie-Chaux. De fait, l'habitation De Mil, développera la poterie un peu plus tard. L'association Poterie-Chaux est aussi validée dans ses deux options possibles: un four à chaux sur une habitation plutôt consacrée à la poterie, ou bien l'inverse. Six habitations combinent chaux et poterie autour de la baie de Fort-de-France, au XVIII^e siècle, dont une société mixte de poterie-chaux-sucrierie. Ainsi, l'habitation "L'Acajou" du Chevalier Maupertuis présente une combinaison Poterie-Chaux qui s'associe à une sucrierie. Elle est située au Lamentin, au quartier actuel Californie.

La carte de Rochemore présente un symbole de four sur l'habitation "Maupertuis" en 1762.²⁰ Celle de Moreau du Temple signale une double activité par les mentions "poterie" et "four à chaux" en 1770, avec les symboles d'un four et de bâtiments.²¹ Enfin la carte de Bouillé, en 1777, mentionne seulement un "four à chaux" près de la rivière "l'Acajou".²² Dans les années 1780, le

chevalier de Maupertuis possède trois habitations proches l'une de l'autre, qui sont encore localisées sur le *Routier de la Martinique*.²³ Après la Révolution, plusieurs mouvements de vente ont cours dans la famille.

Deux des habitations (L'Acajou, désignée chauterie et La Trompeuse, une sucrerie) sont acquises conjointement par son fils et son gendre en 1794 qui contractent ensemble une société, pour une durée de trois ans.²⁴ A la mort du gendre, deux ans plus tard, la société est reprise par sa veuve et le Sieur de Maupertuis, son frère. Mais, en 1798, les revenus sont à peine suffisants pour rétablir la manufacture à sucre. Ils décident alors de dissoudre la société et vendent la sucrerie. Le Sieur de Maupertuis conserve L'Acajou puis la revend à son père quelques mois plus tard. Elle comporte alors un four à chaux et un four à poterie. La maison principale est en planches, enduite à la chaux. Le potentiel humain est de 22 esclaves.²⁵ Malgré sa vocation dominante pour la chaux, cette habitation associe chauterie à poterie. La situation est exactement inverse pour l'habitation Boisset de la Pointe Borgnesse, au Marin, à la même époque. Enfin, dans l'inventaire général, la grande majorité des fours est quand même associée aux sucreries.

Ouverture, conclusion

Au XIX^e siècle, les habitations spécialisées dans la chaux vont se maintenir avec, toutefois, un changement dans leur composante sociale. La colonie va connaître un rétablissement de l'esclavage en 1802 avant son abolition définitive en 1848. En

1813, à la Pointe des Roseaux (commune actuelle du Robert), une famille blanche créole vend une habitation "chaufournerie" à deux "hommes de couleur", évidemment libres, pour la somme de 72,000 livres. L'habitation comporte un four. La "grand' case" est garnie en maçonnerie et couverte de paille. Le potentiel humain est de 18 esclaves.²⁶

Quels que soient les structures dans lesquelles s'inscrit et évolue la production de la chaux à la Martinique, les techniques de fabrication artisanale ont peu varié au cours du temps. Le site du quartier Californie, au Lamentin, est l'image d'une pérennité locale. Les fours de M. Sillon qui se sont éteints avec lui en 1999, ne sont situés qu'à 1,5 kilomètres environ de l'habitation chauterie Maupertuis.

Bibliographie

- Bégot, Danielle
1990 « Architecture », dans *La grande encyclopédie de la Caraïbe*, vol VIII, s.I., Sanoli.
- Bégot, Danielle, Monique Pelletier et Catherine Bousquet-Bressolier, (éds.)
1998 *La Martinique de Moreau du Temple, 1770. La carte des ingénieurs géographes*, Paris, CTHS.
- Bouton, Jacques
1640 *Relation de l'établissement des français depuis l'an 1635 en l'île de la Martinique, l'une des Antilles de l'Amérique. Des mœurs des sauvages, de la situation et des autres singularités de l'île*, Paris, Cramoisy.
- Bruneau-Latouche, Eugène, et Jacques Petitjean-Roget
1983 *Personnes et familles à la Martinique au XVII^e siècle d'après recensements et terriers nominatifs*, 2 t., Fort de France, Société d'histoire de la Martinique.
- Buisseret, David
1983 *Histoire de l'architecture dans la Caraïbe*, Paris Editions caribéennes.

- Chanvalon, Jean-Baptiste Thibault de
1763 *Voyage à la Martinique, contenant diverses observations sur la physique, l'histoire naturelle, l'agriculture, les mœurs et les usages de cette île, faites en 1751 et dans les années suivantes*, lu à l'Académie royale des sciences de Paris en 1761, Paris, C.-J. B. Bauche.
- Delawarde, Jean-Baptiste
1936 *Les défricheurs et les petits colons de la Martinique au XVIIème siècle*, Paris, Buffault.
- Du Tertre, Jean-Baptiste
1654 *Histoire générale des îles de Saint-Christophe, de la Guadeloupe, de la Martinique et autres dans l'Amérique, où l'on verra l'établissement des colonies françaises dans ces îles...*, Paris, Langlois.
- Labat, Jean-Baptiste
1992 *Nouveau voyage aux îles de l'Amérique, contenant l'histoire naturelle de ces pays, l'origine, les mœurs, la religion et le gouvernement des habitants anciens et modernes, les guerres et les événements singuliers qui y sont arrivés pendant le séjour que l'auteur y a fait...*, 8t., Paris, Delespine, 1742 ; rée. Fac-sim. De l'original par les éd. Du Père Labat, Paris.
- Mousnier, Mireille, et Brigitte Caille
1990 *Atlas historique du patrimoine sucrier de la Martinique : XVII – Xxè siècle*, Paris, l'Harmattan.
- Petitjean-Roget, Jacques
1962, « Journal d'un voyage à la Martinique en 1676 », *Annales des Antilles, Bulletin de la Société d'histoire de la Martinique*, n°10, p.35-58, Fort de France.
- Poyen Sainte-Marie
an XI *De l'exploitation des sucreries...*, Pointe à Pitre, impr. De la République.
- Vidal, Nathalie, Laurence Verrand et Marc Guillaume
2001 « Tout autour du four- La fabrication artisanale de la chaux en Martinique », *Congrès national des sociétés historiques et scientifiques, 123ème, Antilles-Guyane, 1998, Le sucre, de l'Antiquité à son destin antillais*, p. 187-213.
- Westercamp, Denis et Haroun Tazieff
1980 *Martinique, Guadeloupe, Saint Martin, La désirade*, Paris, Masson.

Notes

- ¹ Bouton (Jacques), *Relation de l'Etablissement des Français depuis l'an 1635 en l'Isle de la Martinique...*, Paris, Sébastien Cramoisy, 1640, p.32.
- ² Dutertre (Jean-Baptiste), *Histoire générale des îles de St. Christophe, de la Guadeloupe, de la Martinique et autres ...*, Paris, Jacques Langlois, 1654, p.134.
- ³ anonyme: *Description des îles d'Amérique en l'estat qu'elles estoient l'année 1660* ; Centre d'Archives d'Outre-Mer (CAOM), Aix-en-Provence, Colonies C/8b/1/3 F5.
- ⁴ Procès-verbal d'estimation de la maison des Jésuites à St Pierre faite par Jean Mallery, Pierre Petiot et François Cudeville, maçons, 23 avril 1678, CAOM C/8a/2/F116.
- ⁵ Ordonnance de M. de Baas portant réunion au domaine d'un terrain situé près du Fort-Royal, 3 octobre 1669; CAOM, Colonies C/8a/1/F9.
- ⁶ *op. cit.* note 13.
- ⁷ anonyme, *Discours concernant le Cul de Sac royal ...*, vers 1676; CAOM, Dépôt des Fortifications des Colonies (DFC) Martinique 47/12.
- ⁸ Lettre du gouverneur de Baas, 26 décembre 1669 ; CAOM, Colonies C/8a/1/F13.
- ⁹ anonyme, *Discours concernant le Cul de Sac royal ...*, vers 1676; CAOM, Dépôt des Fortifications des Colonies (DFC) Martinique 47/12.
- ¹⁰ Patoulet, 22 septembre 1679; CAOM, Colonies C/8a/2/F213.
- ¹¹ Caylus, *Discours sur les inconvénients des travaux du Roy à la martinique avec les remèdes qu'on y peut apporter*, 1er septembre 1692; CAOM, DFC Martinique 47/58.
- ¹² Lettre de Dumaitz au roi, 16 juin 1693 ; CAOM, Colonies C/8a/7/F336.
- ¹³ *ibid.*
- ¹⁴ Lettre du Sr de Caylus, 1er avril 1694; CAOM, Aix-en-Provence DFC Martinique 47/74.
- ¹⁵ Gabaret, *Estat des maisons qui n'ont pas esté incommodé du mauvais temps au quartier du Fort Saint-Pierre*, 10 novembre 1694, CAOM, G¹ 470 bis.
- ¹⁶ De Rochemore, ingénieur en chef, *Carte des environs de la baye du Fort Royal*, 1762, éch.1:14331 ; CAOM, Aix-en-Provence DFC Martinique 15PFA/189.

¹⁷ Moreau du Temple, *Carte géométrique et topographique de l'Isle Martinique*, 1770, éch.

1:14437; Bibliothèque Nationale, Cartes et Plans, Portefeuille 156, division 2, pièce 17.

¹⁸ De Bouillé, gouverneur général, *Carte des environs du Fort Royal de l'Isle Martinique*, 26 août 1777, CAOM DFC XI/16pfA/348.

¹⁹ Minutes de Fénelon, *Vente d'habitation chauterie par M. Demille à M. Roy Prémaurant et de Belloy fils*, 4 août 1791; CAOM, Dépôt des papiers publics des colonies (DPPC), Notariat MAR/ /1188.

²⁰ De Rochemore : 1762, *op. cit.*

²¹ Moreau du Temple 1770, *op. cit.*

²² De Bouillé: 1777, *op. cit.*

²³ *Itinéraire des chemins royaux de l'Isle Martinique* dit "Routier de la Martinique", vers 1785, éch. 1:14850; CAOM, Atlas Moreau de Saint Méry F/3/292.

²⁴ Minutes de Me Deslandes, *Dissolution de société et vente d'habitation entre le S. et Dme de Massias de Bonne et le chevalier de Maupertuis*, 20 juin 1798; CAOM, DPPC, Notariat MAR/ /890.

²⁵ Minutes de Me Deslandes, *Vente d'habitation chauterie par M. le Chr de Maupertuis à Mr son père*, 26 octobre 1798; CAOM, DPPC, Notariat MAR/ /890.

²⁶ Minutes de Me Gabourin, *Vente d'habitation chaufournerie par Srs Million frère à Louis Fabien, et à Augustin Constant hommes de couleur libres*, 5 janvier 1813; CAOM, DPPC, Notariat MAR/ /1286.